



CNAS 23 septembre 2020

Réforme de l'action sociale : réseau

I – Constats

✓ Le contexte

Le réseau des délégations départementales de l'action sociale s'est constitué autour des conseils départementaux de l'action sociale (CDAS), instances de dialogue social inter-directionnelles.

Le réseau est constitué de 103 délégués départementaux, 71 assistants de délégation auxquels s'ajoutent 48 agents répartis dans 12 structures régionales d'appui.

Les missions du réseau se sont réduites sous l'effet de plusieurs évolutions :

- la dématérialisation de la gestion de nombreuses prestations (vacances EPAF, aides et prêts au logement ALPAF, titres restaurant, chèques cadeaux, CESU) ;
- la baisse des effectifs et l'évolution de la cartographie des services ;
- le déploiement de Chorus (centralisation au niveau régional de la gestion des crédits déconcentrés d'action sociale et des achats) qui s'est traduit par la mise en place de structures régionales « Chorus ».

✓ Les études préalables

- Une mission portant sur l'articulation des prestations nationales et locales a été effectuée en 2019 par Mme Catherine WALTERSKI, qui a présenté ses conclusions lors d'un GT du CNAS le 3 décembre 2019.
- Rapport du Contrôle général économique et financier (CGEfi) sur l'organisation de de l'action sociale ministérielle décembre 2018.

✓ **Les constats**

Les activités des délégations sont très hétérogènes en termes de nombre de bénéficiaires pris en charge et d'activités mises en œuvre, ce qui induit une disparité du service rendu et des prestations offertes dans ce cadre.

Elles sont concentrées essentiellement sur trois missions : le secrétariat des réunions des conseils départementaux de l'action sociale (CDAS), la préparation et la mise en œuvre des actions financées sur les crédits d'action locale (consacrés encore à 60% à l'Arbre de Noël) et la restauration locale (appui aux restaurants financiers ou restaurants inter-administratifs, recherche de conventionnement avec d'autres structures).

L'intérêt même des missions exercées par les agents du réseau s'en trouve donc affecté, avec pour corollaire une perte d'attractivité de ces postes.

II – Orientations

✓ **Les scénarios étudiés**

Trois solutions ont été étudiées :

- maintien de l'organisation actuelle en redéfinissant les missions prioritaires et en renforçant le pilotage national du réseau ;
- suppression du réseau et intégration des missions au sein de l'opérateur unifié ;
- redéfinition des missions des délégués et mise en œuvre d'un pilotage régional du réseau.

✓ **Organisation cible**

Le scénario du statu quo ne peut être retenu compte tenu des contraintes d'emploi et des risques d'ores et déjà identifiés en termes de qualité de service rendu et de gestion des ressources humaines.

La suppression du réseau n'est pas d'actualité d'autant que l'évolution des missions et les relations du réseau avec les opérateurs sont liées au projet de gouvernance.

Il est donc proposé de retenir le scénario de mise en œuvre d'un réseau régional en positionnant les structures régionales d'appui comme niveau d'organisation du réseau territorial de l'action sociale.

Cette démarche s'accompagnera d'une redéfinition de l'organisation des missions du réseau d'action sociale qui permettra de renforcer le service rendu au niveau local et de favoriser l'animation du réseau.

III – Méthodologie

- Constitution d'un groupe projet avec des délégués départementaux et des responsables de structures régionales d'appui.

L'objectif est d'effectuer une analyse partagée des missions des délégués pour co-construire les principes, une cartographie et des modalités de fonctionnement adaptées. Une première réunion s'est tenue le 8 septembre, consacrée à un retour d'expérience de la période de crise sanitaire et plus largement à l'exercice du métier de délégué.

- Présentation des travaux du groupe projet au GT du CNAS du 24 novembre prochain.
- Présentation de l'organisation retenue et du calendrier prévisionnel au CNAS du 10 décembre.
- Présentation de la réforme aux membres du réseau et aux présidents de CDAS au premier trimestre 2021.
- Bilan d'étape en GT du CNAS au premier semestre 2021.